



Vol dans ma voiture chez le garagiste

Par **laetitiab**, le **01/12/2014** à **19:16**

Bonjour,

Suite à qlq problème avec ma voiture je l'ai emmené chez le garagiste.

Ne sachant npas ce que c'était il la garder 1 semaine.

Je garde toujours dans mon coffre mes rangers car etant secouriste j en ai souvent besoin et j'ai oublié de les enlever en déposant la voiture.

Je récupère donc ma voiture mardi après réparation (je n'ai, par ailleurs rien signer au prealable ni devis rien) et mercredi lorsque j'ai ouvert mon coffre plus de chaussures.

Lorsque je l'ai appelé il s'est énervé disant qu'il n'avais aucune raison de les prendre puisque qu'on ne fait pas la même pointure et que rien ne prouvait que c'est lui qui a pris mes chaussures.

quels sont mes recours en sachant que je suis étudiante et que je ne peut pas me payer des rangers tout les mois....

je rajoute que lorsque je suis aller chercher ma voiture elle n était pas fermée car il ne savais pas commnt faire (il suffit de soulever la poignée et baisser le loquet. ..)

Merci beaucoup

Par **janus2fr**, le **01/12/2014** à **20:10**

Bonjour,

Malheureusement, comme je suppose qu'il n'y a pas eu d'inventaire au moment où vous avez laissé votre véhicule chez le garagiste, vous ne pouvez pas prouver que ces chaussures étaient dans la voiture.

De même, s'il n'y a pas eu d'inventaire lorsque le garagiste vous a rendu la voiture, vous ne pouvez pas prouver que ces chaussures ont disparu pendant qu'il avait la garde du véhicule.

Bref, aucun recours...